

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

Quelle que soit la nature juridique du demandeur :

Liste des détenteurs de capital (ou liste des membres associés dans le cas d'une structure collective) :

Nom prénom	Associé exploitant ? oui/non (le cas échéant)	% de parts sociales détenues (le cas échéant)	JA (*) oui/non	Si JA projet prévu au PE ? oui/non

(*) JA cf. définition dans l'Appel à Projet

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

Taille de l'entreprise :

Nombre de salarié : _|_|

Chiffre d'affaire : _____ (€) ou montant du bilan _____ (€)

a) Localisation du siège de l'exploitation : • Identique à la localisation du demandeur • oui • non

Si non, préciser l'adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_|

Commune : _____

- Le siège de l'exploitation est situé dans une commune de la Zone de Montagne (cf. liste présente dans l'Appel à projets)
- au moins 80% de la SAU de l'exploitation est situé dans une commune de la Zone de Montagne (cf. liste présente dans l'Appel à projets)

Zone vulnérable : au moins un îlot ou un bâtiment situé en Zone vulnérable

- oui
- non

b) Surface exploitée (avant réalisation du projet) :

à remplir par tous les demandeurs (sur la base des surfaces PAC)

Surface Agricole Utile de l'exploitation (SAU) : |_|_|_|, |_|_| ha (1)

Surface en Prairies permanents (PP) : |_|_|_|, |_|_| ha (2)

Surface en Prairies Temporaires (PT) : |_|_|_|, |_|_| ha (3)
hors surfaces en luzerne

Surface en ensilage de céréales : |_|_|_|, |_|_| ha (4)

**Autres cultures fourragères
(production de fourrages grossiers : ex : betteraves fourragères , luzerne)** |_|_|_|, |_|_| ha (5)

Total Surface Fourragère Principale (SFP) = (2) + (3) + (4) + (5) = |_|_|_|, |_|_| ha (6)

Total surfaces en herbe (2 + 3) = |_|_|_|, |_|_| ha

Ratio (PP+PT)/SFP soit : $(2+3)/6 \times 100 =$ |_|_|_| % (ratio (PP+PT)/SFP)

Si ratio (PP+PT)/SFP est inférieur à 70%, calcul de:

10% (SAU-(PP+PT)) soit : $0.10 \times [(1) - [(2) + (3)]] =$ |_|_|_| ha (10 % de la SAU hors surface en herbe)

CARACTERISTIQUES DU PROJET

INTITULE DU PROJET :

DESCRIPTION DU PROJET :

la création (*) d'un atelier de transformation et de vente directe des produits de l'élevage est prévu, concomitamment à la réalisation du projet « bâtiments » faisant l'objet de la présente demande d'aide.

DATE prévue de début de réalisation : -- / -- / ---- DATE prévue pour la fin de réalisation : -- / -- / ----

() il s'agit bien d'un nouvel atelier de transformation et de vente directe et non de la simple extension d'un atelier de transformation et de vente directe déjà présent sur l'exploitation à la date de dépôt de la présente demande d'aide*

Le projet concerne une production : ovine caprine porcine AB volaille AB lapin AB autre production animale
(cocher la case correspondante)

Le projet est susceptible de répondre aux critères du Pacte BBFA (voir appel à projets, partie Informations sur les priorités des financeurs/ Etat)

- Type I : Oui Non

- Type II : Oui Non

- Type III : Oui Non

Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment concerné par le projet ?

oui non

si non : joindre autorisation du(des) propriétaire(s), complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant,

dans tous les cas : joindre attestation de propriété (plan cadastral et matrice cadastrale)

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, préciser l'adresse : _____

Département |_|_| | Commune |_|_|_|_|_| | Lieu-dit : _____

DEPENSES PREVISIONNELLES

POSTE		NOMENCLATURE	MONTANT EN € (HT)
BATIMENT D'ELEVAGE	Bâtiment bois	BAT BOIS	
	Bâtiment non bois	BAT N-BOIS	
	Locaux & maîtrise du sanitaire	BAT SAN	
	Equipement & matériel d'élevage	BAT EQUI	
	Gestion des effluents fumière, fosse, équipements associés...	BAT GEF	
	Autres constructions	BAT AUTR	
	Aménagements extérieurs	BAT AMEN	
		Total page	

		<i>Reprise total page précédente</i>	
POSTE		NOMENCLATURE	MONTANT EN € (HT)
SALLE DE TRAITE LAITERIE	Locaux & matériel de traite	BAT TRAIT	
	Economie énergie bloc de traite	EEN TRAIT	
AUTONOMIE ALIMENTAIRE	Fabrication d'aliment à la ferme (pour élevages porcs – volailles uniquement)	ALM FAF	
	Stockage des fourrages Installation de séchage en grange	ALM STCK	
IMMATERIEL	Frais généraux (études, maîtrise d'œuvre)	IMM	
	Investissements éligibles au Pacte BBEA de France Relance listée dans l'annexe 8 de l'AAP		
		TOTAL INVESTISSEMENT(*)	

(*) TOTAL INVESTISSEMENT = COÛT GLOBAL DU PROJET

Si pour un matériel, le devis retenu n'est pas le devis le moins cher, justifiez ce choix :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET :

Financeurs sollicités	Montant en €
Montant des aides sollicitées au titre de la présente demande	_____
Montant des aides sollicitées hors de la présente demande (1)	_____
Sous-total financeurs publics	_____
Emprunt ⁽²⁾	_____
Autre	_____
Sous-total financement privés	_____
Auto – financement	_____
TOTAL général = coût global du projet	_____

(1) Veuillez détailler l'origine des aides publiques sollicités en dehors de la présente demande et leur montant (subvention équivalente du prêt bonifié et/ou aides d'autres financeurs publics

(2) Si oui, le prêt vous a-t-il été accordé par l'établissement bancaire : oui non

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- à la modernisation des bâtiments d'élevage

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des informations présentées dans l'appel à projet, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces au GUSI, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- l'exactitude et la sincérité des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les 12 mois qui précèdent la date de dépôt de ma (notre) demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural,
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet au titre de l'actuelle programmation 2014-2022,
- Pour les dossiers subventionnés par l'Etat uniquement : avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de huit mois à compter de la date de l'accusé de réception du dépôt de ma demande d'aide,
- **Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de début d'éligibilité des dépenses qui figurera dans l'accusé de réception du dossier de demande d'aide complet, (seules les dépenses de frais généraux seront éligibles avant cette date, cf. appel à projet)**
- **Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :**
 - à faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité, de charpente-couverture et de stockage et traitement des effluents,
 - à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements,
 - à me (nous) soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
 - à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
 - à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau de financement du projet,
 - à respecter les obligations de publicité européenne., conformément au règlement d'exécution (UE) n°808/2014 (annexe III- point 2 « responsabilités des bénéficiaires ») modifié le 29/04/2016 : si l'aide publique totale (aide FEADER comprise) est inférieure à 50 000 €, la pose d'un support est facultative et laissée au libre choix du bénéficiaire. Si l'aide publique totale (aide FEADER comprise) est supérieure ou égale à 50 000 € et inférieure à 500 000 € : la pose d'une plaque ou d'une affiche (format A3 minimum), dans un lieu aisément visible du public, à compter de la notification de l'octroi de la subvention et au moins jusqu'au paiement du solde de la subvention FEADER est obligatoire, par ailleurs, le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation de l'Union européenne dans toute publication concernant le projet aidé (manifestation diverse, article presse, site internet...). Cf. site internet de la Région Grand Est <https://www.grandest.fr/europe-grandest/> - partie Kit de publicité
 - à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date -paiement final de l'aide
 - à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements aidés (constructions, aménagements, équipements) pendant une durée de trois ans à compter de la date de paiement final de l'aide FEADER

Je suis informé(e) (nous sommes informés) :

qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré, le cas échéant d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

que dans le cadre du Pacte BBEA, en cas de manquement grave en matière d'hygiène, de pharmacie vétérinaire et de bien-être ou de traçabilité des animaux de la ou des filières(s) en lien direct avec le projet, jusqu'au paiement final de l'aide et sur information du service compétent, le guichet unique service instructeur et/ou l'AG peuvent décider du non-paiement de l'aide et/ou du reversement des aides.

ENGAGEMENT PRIS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION D'UN FINANCEMENT AERM

Si j'ai (nous avons) renseigné la déclaration PAC 2021 : je m'engage (nous nous engageons) à maintenir (ou à augmenter) la surface en herbe (*) sur mon (notre) exploitation (déterminée à partir de la déclaration PAC 2021 instruite) dans les 5 déclarations PAC de 2022 à 2026 compris.

Si je n'ai pas (nous n'avons pas) renseigné la déclaration PAC 2021 (JA ou autres) : je m'engage (nous nous engageons) à maintenir (ou à augmenter) la surface en herbe (*) sur mon (notre) exploitation (déterminée par le GUSI à partir de mon plan d'entreprise et/ou autre document disponible) dans les déclarations PAC de 2022 à 2026 compris.

(*) Surface en herbe sur base déclaration PAC 2021 = total surfaces déclarées dans les sous chapitres 1.9 SURFACES HERBACEES TEMPORAIRES + 1.10 PRAIRIES OU PATURAGES PERMANENT + surfaces en luzerne et en trèfle déclarées dans les sous chapitres 1.3 PROTEAGINEUX et 1.7 LEGUMINEUSES FOURRAGERES. Pour précision, il s'agit de maintenir ou augmenter cette surface globale déclarée comme surface en herbe dans la déclaration PAC, sachant que la localisation des différentes parcelles en herbe peut évoluer, tout comme la répartition entre les trois types de surfaces en herbe (surfaces herbacées temporaire, prairies ou pâturages permanents, luzerne, trèfle).

ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE L'OBTENTION DE SUPPLÉMENT(S) D'AIDE

Les porteurs de projet qui s'engagent à mettre en œuvre des actions qui améliorent la durabilité de l'exploitation, peuvent prétendre à un ou plusieurs suppléments d'aide. Les actions visées sont les suivantes :

- Gestion des effluents
- Valorisation de l'herbe et/ou Autonomie alimentaire,
- Filières spécifiques: porcs sur paille ou AB, volailles plein air, élevages de lapin avec aménagements spécifiques ou AB,
- Projet de transformation et de vente directe des produits de l'élevage intégré au projet bâtiment

1) Gestion des effluents :

Un engagement relatif à la gestion des effluents parmi les 6 engagements possibles (engagements 1-1 à 1-6), permet de pouvoir bénéficier du supplément d'aide « gestion des effluents ».

engagement 1-1

je m'engage (nous nous engageons) :

à mettre en place pour l'ensemble de l'exploitation un système de gestion des effluents d'élevage type « fumier intégral », ou bien de type mixte « fumier-lisier » ; avec surface en herbe suffisante pour pouvoir épandre la totalité du lisier de l'exploitation, c'est à dire en respectant le ratio maximum de 25m³ de lisier produit par an et par hectare de surface en herbe (Prairie Permanente + Prairie Temporaire). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-2

je m'engage (nous nous engageons) :

à mettre en œuvre la gestion collective des effluents de l'élevage, sur la base de contrats entre plusieurs exploitations (cette possibilité d'engagement ne concerne pas les exploitations d'élevage en situation d'excédent structurel, c'est à dire devant obligatoirement épandre une partie de leurs effluents sur des parcelles mises à disposition par des tiers, afin d'être en règle avec le programme d'action national mis en œuvre dans le cadre de la directive nitrates). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-3

je m'engage (nous nous engageons) :

à investir (en individuel ou en collectif) dans un épandeur à lisier équipé d'une rampe à pendillards. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et le matériel doit être conservé ou remplacé par un matériel du même type jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-4

je m'engage (nous nous engageons) :

à composter l'ensemble des fumiers de l'exploitation, en individuel ou en participant à une CUMA de compostage, ou bien, à mettre en œuvre un système de traitement des effluents peu chargés par filtre planté de roseaux. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-5

je m'engage (nous nous engageons) :
à m'associer à la mise en œuvre d'une unité de méthanisation agricole (individuelle ou collective), comme investisseur ou fournisseur d'intrants (avec contrat d'apport d'effluents d'élevage). Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Engagement 1-6

je m'engage (nous nous engageons) :
à adhérer à un GIEE portant sur la thématique du traitement et de la valorisation des effluents d'élevage. L'adhésion doit être effective lors de la signature de l'engagement juridique relative à l'attribution de la subvention. L'engagement doit être maintenu sur la durée de reconnaissance du GIEE.

2) Valorisation de l'herbe et/ou autonomie alimentaire :

la réalisation d'un des 5 engagements suivants (engagements 2-1 à 2-5), suffit à valider le supplément « valorisation de l'herbe, autonomie alimentaire ».

- Maintien ou développement de l'herbe dans le système fourrager,

Engagement 2-1

je m'engage (nous nous engageons) :
à maintenir le ratio : (PP+PT)/SFP de l'exploitation à un niveau supérieur ou égal à 70%. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

Ratio (PP+PT)/SFP de l'exploitation avant réalisation du projet = |__|__|__| % = Ratio (PP+PT)/SFP

(cf. p2 de ce formulaire de demande d'aide)

Engagement 2-2

je m'engage (nous nous engageons) :
à augmenter les surfaces en herbe de l'exploitation (Prairies Permanentes + Prairies Temporaires). Cette augmentation doit être au minimum équivalente à 10% de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'exploitation avant-projet, diminuée des surfaces en herbe avant-projet. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide. L'augmentation des surfaces en herbe de l'exploitation peut être inférieure si elle permet d'atteindre et de maintenir sur la durée de l'engagement le ratio (PP+PT)/SFP de l'exploitation supérieur ou égal à 70%.

Surface Agricole Utile de l'exploitation avant réalisation du projet (SAU): |__|__|__, |__|__| ha (1)

Surface en Prairies permanents avant réalisation du projet (PP) : |__|__|__, |__|__| ha (2)

Surface en Prairies Temporaires avant réalisation du projet (PT) : |__|__|__, |__|__| ha (3)

Augmentation des surfaces en herbe = $0,10 \times (SAU - (PP+PT)) = 0,10 \times (1 - (2+3)) =$ |__|__|__, |__|__| ha

(cf. p2 de ce formulaire de demande d'aide)

-Maintien ou développement de l'autonomie alimentaire du troupeau,

Engagement 2-3 (concerne les élevages de vaches laitières)

je m'engage (nous nous engageons) :
à développer ou à maintenir les cultures de protéagineux ou de mélanges céréales-protéagineux, pour atteindre un minimum de cultures en protéagineux de 50 ares pour 10 vaches laitières ou de mélanges céréales-protéagineux de 1 hectare pour 10 vaches laitières. La réalisation de cet engagement sera vérifiée à la date de la dernière demande de paiement et il devra être maintenu sur une durée de 5 ans à compter du dernier paiement de l'aide. Si ces seuils sont déjà atteints avant la réalisation du projet, ils devront être maintenus dans les cinq années de la période d'engagement.

-Nombre de vaches laitières prévues sur l'exploitation après réalisation du projet : _____ VL

(en cohérence avec les effectifs figurant dans le DEXCEL)

- Engagement à atteindre en cultures en protéagineux un minimum de : _____ ha

et/ou

- Engagement à atteindre en cultures en céréales-protéagineux un minimum de : _____ ha

Engagement 2-4 (concerne les élevages de jeunes bovins)

je m'engage (nous nous engageons) :
à développer ou à maintenir les cultures de légumineuses ou de mélanges graminées-légumineuses, pour atteindre un minimum de cultures de légumineuses ou de mélange graminée-légumineuses de 1 hectare pour 50 jeunes bovins (JB) produits par an. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide. Si ces seuils sont déjà atteints avant la réalisation du projet, ils devront être maintenus dans les cinq années de la période d'engagement.

Nombre de Jeunes Bovins mâles produits par an après réalisation du projet: _____ JB
(en cohérence avec les effectifs figurant dans le DEXCEL)

Engagement à atteindre
en cultures de légumineuses ou de mélange graminées-légumineuses un minimum de : _____, _____ ha

Engagement 2-5 (concerne les élevages de porcs ou de volailles) _

je m'engage (nous nous engageons) :
à développer un atelier de fabrication d'aliments à la ferme, mobilisant des matières premières produites par l'exploitation. Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 3 ans après la date du paiement final de l'aide.

3) Filières spécifiques

Cet engagement permet de bénéficier du supplément d'aide « filières spécifiques ».

Engagement 3

je m'engage (nous nous engageons) :
à développer sur l'exploitation, dans le cadre du projet bâtiment, un atelier de production de (rayer les mentions inutiles) :
- porcs sur paille ou AB **oui non**
- ou de volailles plein-air **oui non**
- ou de lapins, avec aménagements spécifiques relatifs à la prise en compte du bien-être animal, **oui non**

si engagement à développer un élevage de lapins avec aménagements spécifiques relatifs à la prise en compte du bien-être animal ,
indiquer le type d'aménagements correspondants : _____

Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 3 ans après la date du paiement final de l'aide

4) Projet de transformation et de vente directe

Cet engagement permet de bénéficier du supplément d'aide « projet de transformation, vente directe ».

Engagement 4

je m'engage (nous nous engageons) :
à réaliser le nouveau projet de transformation et de vente directe des produits de l'élevage, mentionné dans la présente demande (cf.§ CARACTERISTIQUE DU PROJET/description du projet).
Cet engagement doit être réalisé à la date de la dernière demande de paiement et il doit être maintenu jusqu'à l'issue d'une période de 5 ans après la date du paiement final de l'aide.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièce	Type de demandeur/projet concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original de la demande et de ses annexes complété et signé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces communes :			
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (classés par type d'investissement) cf Appel à projets (Point IV-C-2)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces relatives à l'identification du demandeur :			
Certificat d'inscription au répertoire SIRENE ou K-bis	Si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective ou un établissement public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exemplaire des statuts ou PV d'assemblée générale	Si le demandeur est une forme sociétaire ou une structure collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte d'identité (ou passeport ou carte de séjour) en cours de validité, de l'exploitant ou du représentant légal de la personne morale (pour les GAEC, copies des cartes d'identité de tous les associés) OU Copie de la carte d'identité (ou passeport ou carte de séjour) non valide de l'exploitant ou du représentant légal de la personne morale ET récépissé de la demande de renouvellement (*)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces relatives aux projets de travaux :			
Autorisation du propriétaire	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation de propriété (plan cadastral et matrice cadastrale)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou déclaration préalable de travaux ou récépissé du dépôt de la demande de Permis de construire (**)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation et plan de masse des travaux	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan des aménagements intérieurs	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres pièces :			
Document DEXEL ou « Pré-DEXEL »	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe approuvant le projet et le plan de financement	Etablissement de développement ou de formation agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif des démarches de qualité de l'élevage (signes officiels de qualité et autres démarches)	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récépissé de déclaration ICPE ou arrêté préfectoral d'enregistrement/autorisation ICPE ou tout document permettant de justifier des démarches entreprises pour anticiper les modalités de déclaration, de demande d'enregistrement ou d'autorisation ICPE (***)	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au titre du bien-être animal : Attestation de contrôle de la DDecPP valide de moins d'un an (rapport d'inspection RESYTAL) OU résultat d'un diagnostic professionnel reconnu par la DGAL datant de moins d'un an (cf Appel à projets) OU autodiagnostic reconnu par la DGAL (cf Appel à projets) (****)	Projets du Pacte BBEA sauf si le projet concerne la création ou la reprise d'activités d'Élevage, et sauf filière apicole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>Diagnostic de biosécurité (cf. Appel à projets):</p> <p>diagnostic de biosécurité de moins de 12 mois</p> <p>OU auto-diagnostic</p>	<p>Projets du Pacte BBEA</p> <p>Document non obligatoire qui pourra être utilisé pour la priorisation des financements Etat (cf. Appel à projets)</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>« Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables » (annexe 3 du présent formulaire de demande d'aide)</p>	<p>Tous</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(*) : dans le cas où le dossier est déposé avec une pièce d'identité non valide ET le récépissé de demande de renouvellement délivré par la Mairie, la pièce d'identité renouvelée doit être transmise au plus tard **le 30 septembre 2022**. A défaut, le dossier de demande sera déclaré incomplet et la demande considérée comme irrecevable. L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de la pièce d'identité valide au service instructeur.

(**) le récépissé du dépôt de la demande de permis de construire est accepté au stade du dépôt de la demande d'aide, l'arrêté de permis de construire devra être joint au dossier **avant le 30 septembre 2022**, à défaut le dossier de demande sera incomplet et le dossier de demande considéré comme irrecevable. L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de l'arrêté de permis de construire au service instructeur.

(***) la transmission au guichet unique de la copie de la déclaration ICPE ou de l'arrêté préfectoral d'enregistrement/autorisation ICPE sera faite au plus tard avant le paiement du solde.

(****) dans le cas où le dossier est déposé sans attestation bien-être animal (attestation DDecPP, diagnostic professionnel ou autodiagnostic reconnu par la DGAL), la pièce doit être transmise **au plus tard le 30 septembre 2022**. A défaut, le dossier de demande sera déclaré incomplet et la demande sera considérée comme irrecevable. L'autorisation de démarrage des travaux ne pourra être délivrée qu'après transmission de cette pièce justificative au service instructeur.

Le service instructeur, en cas de besoin peut demander la fourniture de pièces complémentaires

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise je n'autorise pas ⁽²⁾ l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

(2) Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du (des) demandeur(s):
(représentant (s) légal (aux) de la structure, de tous les associés dans les cas d'un GAEC)

NOM	Prénom	Qualité ou statut	Signature
-----	--------	-------------------	-----------

Ce dossier de demande d'aide est à transmettre, accompagné des annexes 1, 2 et 3 complétées, au Guichet Unique Service Instructeur (GUSI) du département du siège de l'exploitation :

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

Unité Foncier agricole, transmission et modernisation des exploitations'
14, rue du Maréchal Juin
BP 61003
67070 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 88 88 91 50
Mail : ddt-sa-feader@bas-rhin.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin

Service de l'Agriculture et du Développement Rural
Bureau installation, investissement et innovation
Cité administrative - Bâtiment Tour
3, rue Fleischhauer
68026 COLMAR Cedex
Tél : 03 89 24 82 82

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au GUSI du département du siège de votre exploitation.

ANNEXE 1 au formulaire de demande d'aide

INFORMATIONS NÉCESSAIRES A LA SÉLECTION DES DOSSIERS

Installation d'un jeune agriculteur

➤ Parmi le (s) porteur(s) de projet, un au moins bénéficie du statut Jeune Agriculteur (JA - Définition « Jeune Agriculteur » cf. Appel à Projet) :

oui non

Nom :

Prénom :

➤ Parmi le (s) porteur(s) de projet, un au moins est âgé de moins de 40 ans et s'est installé, il y a moins de 5 ans sans le bénéfice des aides mais à l'issue de la réalisation d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) validé, (critères évalués à la date de dépôt de la demande d'aide).

oui non

Nom : _____ Prénom : _____ date de naissance : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Pièce à fournir :

- ✓ copie de la Carte Nationale d'Identité
- ✓ certificat d'affiliation à l'AMEXA en qualité de chef d'exploitation, précisant la date d'effet

Exploitation située en zone de montagne et participant au maintien de l'activité d'élevage dans cette zone

deux conditions à remplir :

1- le siège de l'exploitation est situé sur une commune de la Zone de Montagne :

oui non

2- au moins 80% de la Surface Agricole Utile de l'exploitation est situé sur une commune de la Zone de Montagne :

oui non

La liste des communes de la Zone de Montagne est précisée en annexe de l'Appel à Projet TO 0401A « investissements pour la modernisation des bâtiments d'élevage »

Le projet concerne une sortie d'exploitation

oui non

La sortie d'exploitation doit porter sur la totalité des bâtiments d'élevage, l'ancien site de production devra être déclassé pour ce qui concerne l'ICPE. L'information quant à l'abandon de l'activité d'élevage sur l'ancien site sera faite au Préfet.

Le projet est présenté par un éleveur ovin, bovin allaitant ou caprin

oui non

Le projet doit porter sur la modernisation de bâtiment(s) d'élevage destiné(s) à la production d'ovins de bovins allaitants ou de caprins.

Systèmes d'élevage spécifiques

oui non

Le projet doit concerner des bâtiment(s) d'élevage destiné(s) à la production : de porcs sur paille ou AB, de volailles plein-air, d'élevages de lapins avec aménagements spécifiques en lien avec le bien-être animal ou AB.

Projet générant de l'emploi ou intégré dans une démarche collective

- oui • non

L'exploitation fait partie d'une CUMA d'élevage, d'un GIEE ou d'un groupement d'employeurs ou présence d'un emploi salarié permanent

Démarche qualité en lien avec l'élevage

L'exploitation est certifiée AB ou en conversion :

- oui en totalité oui partiellement non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche Haute Valeur Environnementale (HVE) ?

- oui, HVE niveau 2 oui, HVE niveau 3 non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de Mention Valorisante (MV) ?

- oui, MV Montagne oui, MV Fermier non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) ?

- oui, Appellation d'origine protégée (AOP)
 oui, Indication géographique protégée (IGP)
 oui, Label Rouge
 oui, Spécialité traditionnelle garantie
 non

L'exploitation est-elle engagée dans une autre démarche qualité ?

- oui, Bienvenue chez le vigneron indépendant
 oui, Bienvenue à la ferme
 oui, Blanc Bleu Cœur
 oui, cahier des charges régional (type Fruits et Légumes d'Alsace...)
 oui, autre : _____
 non

Pièce à fournir : attestations de certification

Filière locale en lien avec l'élevage

- oui • non

Si oui, précisez quelle(s) démarche(s) _____

L'élevage concerné par le projet intègre une filière locale, valorisée par une démarche locale, régionale ou interrégionale (route du lait, agneau terroir d'alsace, Bürehof, Liesenheim...). Ou bien une l'adhésion à une démarche de ce type est prévue.

Pièce à fournir : justificatif d'adhésion à la démarche

Exploitation d'élevage

- oui • non

L'activité d'élevage représente plus de 30% du Produit Brut hors aides de l'exploitation.

Renseignements à fournir : sur la base du dernier compte de résultat disponible :

Produit brut Hors Aide de l'exploitation (1)= €

Chiffre d'affaire des productions animales (2)= €

ratio (2)/ (1) = %

Système d'élevage intégrant des surfaces en herbe

- oui • non

Elevage bovin, caprin ou ovin avec un minimum de 50% de la SFP en herbe = $(PT+PP)/SFP$.

(SFP= Surface Fourragère Principale, PT=Prairies Temporaires, PP= Prairies Permanentes)

Renseignements à fournir : sur la base de la dernière déclaration PAC disponible :

surface de fourrage grossier autre qu'herbe (maïs ensilage, betteraves fourragères ou autres) = |_|_|_| ha (1)

surface en PP= |_|_|_| ha (2)

surface en PT= |_|_|_| ha (3)

surface SFP= (1) +(2) +(3) = |_|_|_| ha (4)

ratio = $(PP+PT)/SFP = ((2) +(3))/(4) = |_|_|_| \%$

Économie d'énergie

- oui • non

L'exploitation investit en individuel ou en collectif dans des équipements d'économie d'énergie ou de production d'énergie renouvelable (éligibles au Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations : opérations 0401A « investissement bâtiments »)

Agroenvironnement

- oui • non

L'exploitation a contractualisé une ou plusieurs Mesure(s) Agro Environnementale(s) et Climatiques(s) (MAEC)

Renseignement à fournir :

le(s) Projet(s) Agro Environnemental(aux) et Climatique(s) (PAEC) concerné(s) par la (les) MAEC contractualisée(s) :

- PAEC Pour une montagne vivante PAEC Elevage extensif hors montagne • PAEC Eau
 PAEC Ried de l'Ill et Bande Rhénane PAEC Rieds du Bruch du Zembs, de l'Andlau et du Dachsbad
 PAEC Ried de la Zorn PAEC Mesures Agricoles de restauration des habitats du Grand Hamster
 PAEC PNR Vosges du Nord PAEC Haguenau PAEC Territoires 68

• autre : à préciser _____

SI oui préciser quel type de MAEC :

- SHP : système herbagers et pastoraux
• SGC : systèmes grandes cultures
• SPE : systèmes polyculture-élevage d'herbivores
• autre : à préciser _____

Ecoconstruction

Critères relatifs à la charte de l'éco-construction (selon les engagements pris)

Se référer au document de l'institut de l'élevage : Charte "éco-construire un bâtiment d'élevage" (téléchargeable sur <http://idele.fr>).

La description précise des items et engagements correspondant est faite dans le document de référence.

Liste des 10 items:

1- je cherche à valoriser les bâtiments existants • oui • non

2- j'organise les accès pour les livraisons les enlèvements et la collecte • oui • non

- 3-** je réalise un réseau de collecte des eaux de toiture et de ruissellement • oui • non
- 4-** je réalise une prévision de mes futures consommations d'énergie, dans la phase de conception du bâtiment • oui • non
- 5-** je réalise un diagnostic énergétique, une fois le bâtiment en fonctionnement • oui • non
- 6-** je mets en place des compteurs (électricité, gaz, fuel et eau) pour le bâtiment • oui • non
- 7-** je choisis des systèmes d'éclairage basse consommation et pilotés suivant les besoins • oui • non
- 8-** je mets en place un système de tri sélectif si une filière de tri est disponible • oui • non
- 9-** je prévois un système de renouvellement de l'air et de maîtrise des courants d'air pour limiter l'inconfort des animaux • oui • non
- 10-** je mets en place une barrière sanitaire pour l'accès à l'élevage (avec désinfection) •
oui • non

ANNEXE 2 au formulaire de demande d'aide

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements non intégrés dans la demande d'aide OSIRIS

a) Type de production concernée par le projet :

Type de production concernée	Production concernée par le projet (cocher si oui)		Effectif total de l'exploitation (en nombre de têtes, places d'engraissement ou m2 de bâtiment)	
	Production principale	Production(s) secondaire(s)	Avant projet	Après projet
Vaches laitières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Vaches allaitantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Génisses viande engraissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Taurillons ou bœufs engraissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Veaux de boucherie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Brebis lait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Brebis viande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Chèvres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Porcs naisseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Porcs engraisseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Poules pondeuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Volailles de chair	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Palmipèdes à foie gras	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Lapins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Autre*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _

* préciser : _____

Le projet concerne-t-il une production en AB ou en reconversion AB ? • oui • non

Le projet concerne-t-il une production sous un autre signe de qualité ? • oui • non

Si oui, lequel ou (lesquels) :

b) description des travaux :

· construction neuve · extension d'un bâtiment existant · rénovation d'un bâtiment existant

surface construite et ou rénovée : _____ m²

Investissements prévus dans les domaines suivants (cocher les cases concernées) :

- aménagement équipements du bâtiment
- salle de traite / laiterie
- fabrique d'aliments à la ferme (élevage porcin et de volailles)
- stockage d'aliment et de fourrage, y compris séchage en grange
- investissements de gestion des effluents d'élevage
- travaux et équipements permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre
- extension réseaux d'eau et d'électricité (éligible uniquement en cas de sortie totale d'exploitation)
- équipements permettant d'améliorer la performance énergétique
- Investissements du Pacte BBEA

- **Description du bâtiment envisagé** (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places, ...) :

- Autres constructions :

- Aménagement, équipements intérieurs :

- Salle de traite, laiterie :

- Fabrique d'aliments à la ferme (élevage porcin et de volailles) :

- Stockage d'aliment et de fourrage y compris séchage en grange

- Investissements de gestion des effluents d'élevage

- Travaux et équipements permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre

- Extension réseaux d'eau et d'électricité (Rappel : éligible uniquement en cas de sortie totale d'exploitation)

- Equipements permettant d'améliorer la performance énergétique

- Investissements du Pacte BBEA :

- Autres

ANNEXE 3 au formulaire de demande d'aide

Attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables

Nom - Prénom ou Dénomination du demandeur

.....

Nom - Prénom du représentant légal :

.....

Adresse :

.....

.....

CP- Ville :

.....

.....

N° SIRET : | | | | | | | | | | | | | | |

N° fiscal :

Votre numéro fiscal figure sur votre dernier avis d'imposition, dans le cadre intitulé "vos références". Ce numéro est composé de 13 chiffres suivis d'une lettre.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du ministère de l'action et des comptes publics du 21 août 2018, pris en application de l'article 3 du décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement :

J'atteste sur l'honneur que l'organisme / l'entreprise / la structure que je représente est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables.

Je prends connaissance des informations suivantes (art. L114-8 et L114-10 du code des relations entre le public et l'administration – CRPA -) :

- L'administration se procure directement auprès d'autres administrations les informations ou données justificatives de cette attestation sur l'honneur.
- Le demandeur peut exercer son droit d'accès et de rectification sur les informations et données concernées.
- En cas d'impossibilité technique à l'obtention des données directement auprès d'une autre administration, il est possible que le service instructeur les réclame au demandeur.
- Les échanges entre administrations se font dans les conditions suivantes (art. L114-9 ; R114-9-5 et R114-9-6 du CRPA) :
 - Sous forme électronique, par traitement automatisé assurant la traçabilité des échanges,
 - Mise en oeuvre du Référentiel Général de Sécurité (RGS)

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Nom et qualité du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) :

Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure ou tous membres d'un GAEC)